



Free Voice | صوت حر | Voix Libre
ONG œuvrant pour les droits de l'homme

Paris, le 7 juillet 2026

TUNISIE

Appel depuis les barreaux :

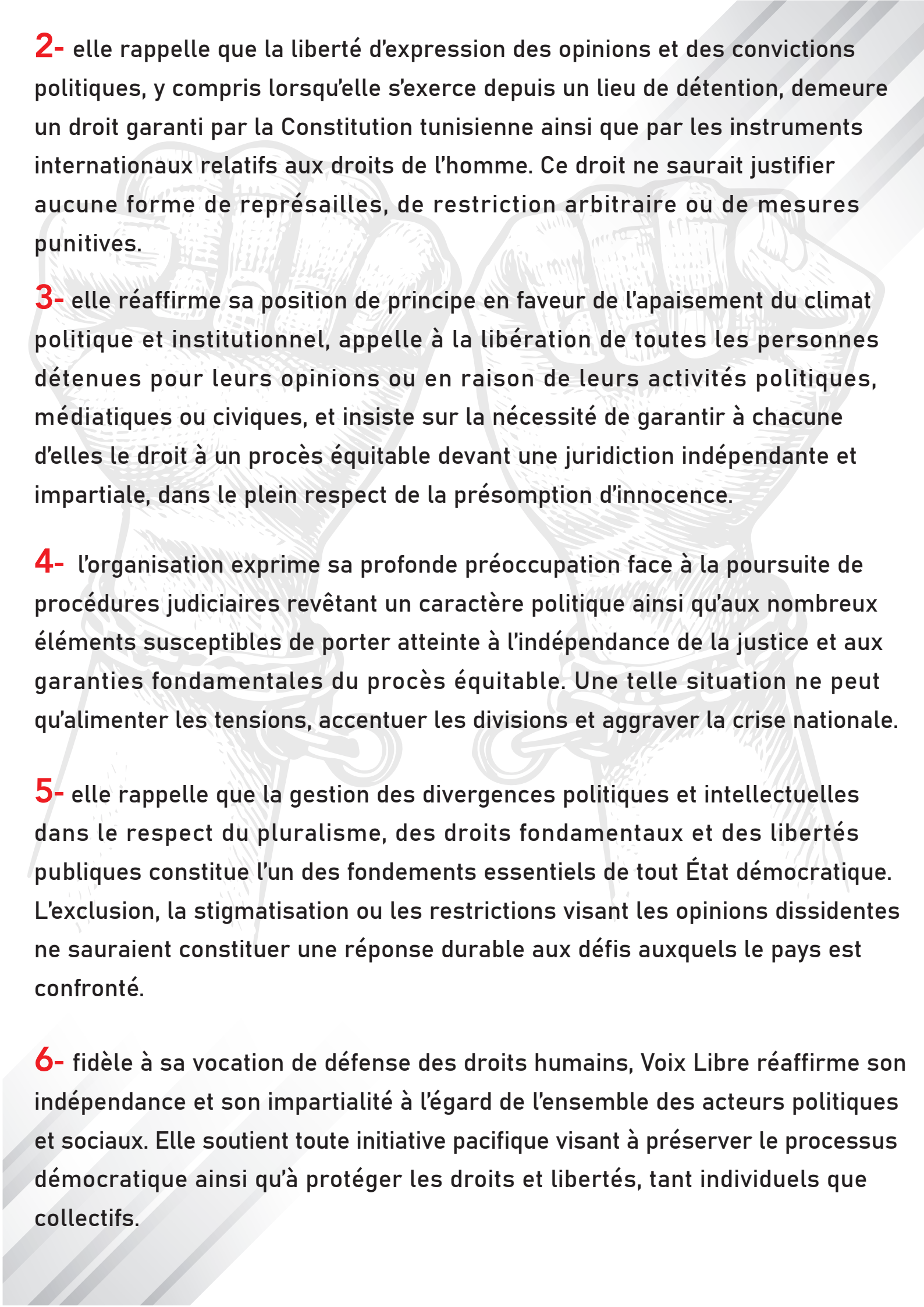
la Tunisie a besoin du dialogue, non des prisons ni des procès à caractère politique

L'organisation Voix Libre a pris connaissance avec une grande attention de la récente déclaration collective publiée par plusieurs personnes détenues ainsi que par des personnalités politiques et de la société civile poursuivies ou privées de liberté dans le cadre d'affaires liées à l'expression d'opinions ou à des dossiers à caractère politique. Cette déclaration propose une lecture de la situation nationale et lance un appel au dialogue, à l'unité et au rassemblement afin de préserver la Tunisie face à l'aggravation de ses multiples crises.

Sans préjuger des positions politiques de ses signataires, Voix Libre considère que cette déclaration constitue avant tout un appel humanitaire et citoyen qui mérite une attention particulière, tant par son contenu que par la préoccupation qu'elle exprime pour l'avenir de la Tunisie. Fidèle à ses principes constants en matière de droits humains et à son engagement en faveur des libertés fondamentales, l'organisation souhaite porter à la connaissance de l'opinion publique les éléments suivants :

1- l'organisation salue la capacité de la pensée libre à s'exprimer au-delà des murs de la détention. Elle considère que les appels au maintien de la paix civile, au rejet des divisions politiques et idéologiques ainsi qu'à la promotion du dialogue rejoignent les aspirations de la société civile tunisienne à bâtir un espace public pluraliste, ouvert à toutes les sensibilités et respectueux de la diversité des opinions.





2- elle rappelle que la liberté d'expression des opinions et des convictions politiques, y compris lorsqu'elle s'exerce depuis un lieu de détention, demeure un droit garanti par la Constitution tunisienne ainsi que par les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme. Ce droit ne saurait justifier aucune forme de représailles, de restriction arbitraire ou de mesures punitives.

3- elle réaffirme sa position de principe en faveur de l'apaisement du climat politique et institutionnel, appelle à la libération de toutes les personnes détenues pour leurs opinions ou en raison de leurs activités politiques, médiatiques ou civiques, et insiste sur la nécessité de garantir à chacune d'elles le droit à un procès équitable devant une juridiction indépendante et impartiale, dans le plein respect de la présomption d'innocence.

4- l'organisation exprime sa profonde préoccupation face à la poursuite de procédures judiciaires revêtant un caractère politique ainsi qu'aux nombreux éléments susceptibles de porter atteinte à l'indépendance de la justice et aux garanties fondamentales du procès équitable. Une telle situation ne peut qu'alimenter les tensions, accentuer les divisions et aggraver la crise nationale.

5- elle rappelle que la gestion des divergences politiques et intellectuelles dans le respect du pluralisme, des droits fondamentaux et des libertés publiques constitue l'un des fondements essentiels de tout État démocratique. L'exclusion, la stigmatisation ou les restrictions visant les opinions dissidentes ne sauraient constituer une réponse durable aux défis auxquels le pays est confronté.

6- fidèle à sa vocation de défense des droits humains, Voix Libre réaffirme son indépendance et son impartialité à l'égard de l'ensemble des acteurs politiques et sociaux. Elle soutient toute initiative pacifique visant à préserver le processus démocratique ainsi qu'à protéger les droits et libertés, tant individuels que collectifs.

7- l'organisation appelle les autorités tunisiennes à respecter pleinement leurs obligations constitutionnelles et internationales, notamment celles découlant du Pacte international relatif aux droits civils et politiques ainsi que des autres instruments internationaux garantissant la liberté d'opinion, d'expression, d'association et de participation à la vie politique et civique.

8- elle renouvelle son appel en faveur de l'ouverture d'un dialogue national sincère, inclusif et responsable, fondé sur le respect des droits de l'homme, de l'État de droit et du pluralisme politique. Un tel dialogue demeure, selon elle, la voie la plus à même de permettre à la Tunisie de surmonter ses crises économiques, sociales et politiques, loin des logiques d'exclusion et des restrictions imposées à l'espace civique.

Voix Libre demeurera fidèle à sa mission d'observateur indépendant de la situation des droits humains et des libertés en Tunisie. Elle continuera de soutenir toute initiative pacifique qui contribue à la protection de la dignité, de la liberté et des droits fondamentaux des Tunisiennes et des Tunisiens. Elle demeure convaincue que la résolution de la crise nationale actuelle ne peut passer ni par les prisons, ni par les procès à caractère politique, ni par l'exclusion des voix dissidentes, mais qu'elle exige un dialogue national inclusif, le respect effectif des droits et libertés, ainsi que le rétablissement de l'État de droit et des institutions démocratiques.



Free Voice | صوت حر | Voix Libre
ONG oeuvrant pour les droits de l'homme

*** Free Voice - منظمة صوت حر - VOIX LIBRE *** ong-voixlibre.org

Contact : +33 6 30 67 05 90 *** voixlibre2003@yahoo.fr